

ENGAGEMENT DE RESERVATION RÉSIDENCE HABITAT JEUNES « LE NOCTILE » (À RETOURNER À L'ÉCOLE DES MÉTIERS)

Cadre réservé

Cet engagement est à valoir sur la totalité des semaines de formation à l'École des Métiers de Pavie pour l'année scolaire 2020-2021. L'accès à cette formule de séjour est conditionné par cet engagement qui peut être résilié à tout moment par écrit, en respectant un préavis d'un mois.

ÉTAT CIVIL de l'Apprenti(e) :

PHOTO

Formation : _____

Nom : _____ Sexe : _____

Prénom : _____

Date et lieu de Naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Portable : _____ N° Sécu : _____

Représentant légal / tuteur (si mineur):

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

fixe : _____ portable : _____

Personne à contacter en cas d'accident : Le représentant légal Personne désignée ci-dessous :
(à remplir même pour les majeurs)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

fixe : _____ portable : _____

Je prends connaissance du fait que l'Association ALOJEG, gestionnaire de la Résidence « Le Noctile » a contracté une Assurance Responsabilité Civile et je certifie sur l'honneur que mon enfant est couvert pour tout dommage ou frais médicaux éventuels.

J'autorise le personnel de la Résidence à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention de secours, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant, pour tout incident survenant pendant la durée de son hébergement à la Résidence « Le Noctile ».

PAIEMENT :

Le montant de la nuitée est de 22€ (draps et petits déjeuners compris), toutefois ce montant est ramené à 16 € par nuitée après déduction de l'aide OPCO. Il vous sera demandé 64 € pour 4 nuits. Le paiement s'effectue en début de chaque semaine de formation directement à l'accueil de la Résidence. Il peut se faire par chèque, espèces, ou carte bancaire. (Voir Article 3 du Règlement de fonctionnement).

Merci de joindre le chèque de caution de 150€ (non encaissé).

ADHESION : L'adhésion annuelle de 10€ est obligatoire et nominative. (Voir Article 3 du Règlement de fonctionnement.)

Merci de joindre un chèque de 10€ à l'ordre d' « ALOJEG » lors de l'inscription.

AIDE A L'HEBERGEMENT et MOBILI-JEUNE:

Le statut d'apprenti ouvre droit à une aide à l'hébergement d'un montant forfaitaire de 6€ par nuitée, directement versée à l'Association. Ce montant est pris en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) dont dépend l'employeur de l'apprenti. L'aide Mobili-Jeune d'Action Logement s'adresse aux alternants des entreprises du secteur privé. L'aide fonctionne si le reste à charge est compris entre 10 € et 100 € par mois sur toute la durée de la formation professionnelle (3 ans maximum). Plus d'information sur : www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune (Voir Article 3 du Règlement de fonctionnement).

DROIT À L'IMAGE :

L'adhérent(e) ou le représentant légal : concède ne concède pas à l'Association ALOJEG, gestionnaire de la Résidence « Le Noctile », son droit à l'image sans contrepartie financière. Les photos et/ou vidéos sur lesquelles il figure sont utilisés uniquement à des fins de communication et d'information par l'Association. En aucun cas, l'Association ALOJEG ne cèdera les photos visées à des tiers.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT DES APPRENTIS:

La résidence ne recevra pas d'inscription individuelle provenant d'apprentis inscrits à l'École des Métiers de Pavie. Les réservations des chambres seront faites par l'École des Métiers. En cas de dépassement des places disponibles au sein de la Résidence, l'École des Métiers se charge d'orienter les jeunes vers une autre solution de logement adapté (hôtel, gîtes, ...) sur Auch et ses alentours immédiats. Dans ce cas, l'accueil sur la Résidence des mineurs et des majeurs non véhiculés sera prioritaire.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT :

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions du règlement de fonctionnement et je m'engage à les respecter.

CONSENTEMENT RGPD :

Je reconnais avoir pris connaissance du courrier d'information R.G.P.D. et consens à l'enregistrement des données selon les conditions énoncées.

Fait à Le

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

L'Apprenti(e):

Le Représentant légal / Tuteur :

